

Menu

Du lundi 17 au vendredi 21 Mai 2021

Lundi Filet de cabillaud sauce polynésienne (tomates, carottes, ail, lait de coco et curry) Fusilli bio Fromage à tartiner Kiwi bio Baguette viennoise du boulanger Yaourt Compote pomme et cassis

Mardi v	Menu égétarien
Cœur de palmier et maïs bio	AB
Galette de quinoa à la provençal	Э
Haricots verts bio sauce Sicilienr (tomate, aubergines, courgettes, olives noires, ail	MICH CORP.
Gouda bio	AB AB
Pomme bio	AB AB
Pain bio Barre chocolatée Fruit de saison	ΑŘ

Concombre et dés de chèvre Sauté de veau à la moutarde (moutarde, crème et échalote) Beignets de chou-fleur Orange bio

Mercredi

Biscuits sablés



Jeudi Pastèque Rougail saucisse (saucisse de Toulouse, oignons, tomates, piment doux, curcuma, ail, gingembre, coriandre) (plat de substitution : saucisse de volaille) AB Riz bio avec haricots rouges, oignons et AB Yaourt bio à la pêche Gaufre Lait nature bio Fruit de saison

Pain au lait aux pépites de chocolat Banane



Couque pomme Lait nature bio Fruit de saison

Label Rouge

Biologique

Volaille de qualité certifiée

Toutes nos viandes sont nées,

élevées et abattues en

France, à l'exception de

Produit issu de l'Agriculture

l'agneau et du veau



Pain bio produit localement (atelier dans le 91 ; une partie de la farine provient de blés cultivés en IDF)

Ces menus et goûters sont susceptibles de modifications

en fonction des arrivages, des cours ou de tout imprévu.

Poisson issu d'une pêche durable certifiée



Appellation d'Origine Protégée ou Indication Géographique Protégée



Fruits, légumes et laitages subventionnés dans le cadre du programme d'aide de l'UE à destination

La liste des allergènes présents dans les menus est disponible sur demande à la CDE13. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin , mollusques.